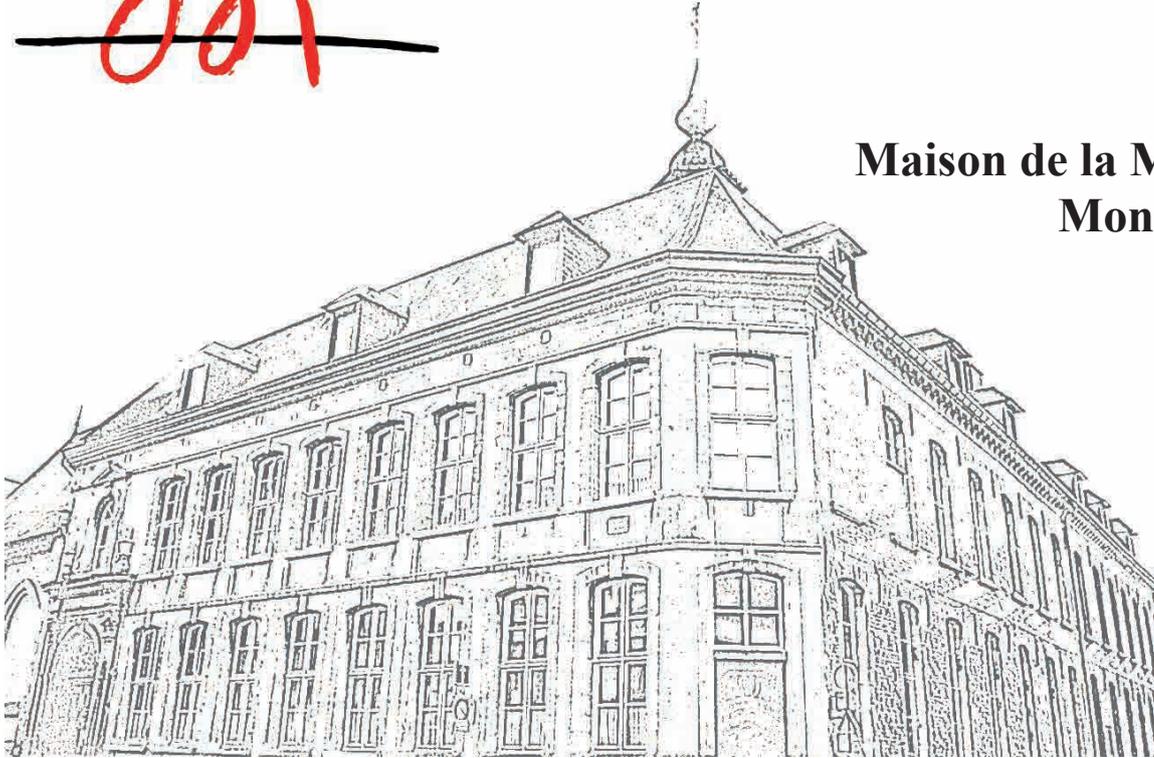


# INTERFACE

**Maison de la Mémoire de  
Mons**



Trimestriel - Numéro 123 - Septembre 2018

	Pages
Editorial	1
Activités	
Passé / Présent : Exposition des artistes de Thudinie	2
A la découverte de Leuven - Excursion sous la houlette de Tony Cogghe	4
La Chapelle Sainte-Marguerite et l'Attacat	
Conférence de François De Vriendt	5
Mémoire en Kasala - Atelier d'écriture avec Delphine Gérard	6
Des réfugiés à Mons au XIVe siècle, cela vous dit quelque chose ?	
troisième partie (G. Waelput)	7
Carte mémoire : L'Attacat et la Chapelle Ste-Marguerite (Bernard Detry)	16
Mémoire photographique - 2018 : c'est l'année du 100 <sup>e</sup> anniversaire	
de la libération de Mons (Fonds d'archives photographiques	
sur Mons d'André Faehrès)	18
Chroniques villageoises - Harmignies : l'ancien château de Beugnies	
et ses dépendances	28

# Editorial

Ces prochains mois seront chargés puisque nous vous convions à l'exposition des Artistes de Thudinie, deux conférences (de Gérard Bavay et de François De Vriendt), une excursion à la découverte de Leuven (avec Tony Cogghe et Gérard Waelput), et un atelier d'écriture (avec Delphine Gérard et Didier Georges). Nous vous y attendons nombreux.

Dans ce numéro, vous retrouverez les rubriques habituelles de Bernard Detry (Carte mémoire et Chroniques villageoises) et de Gérard Waelput (les réfugiés juifs à Mons). De plus, nous saluons le retour de la rubrique Mémoire photographique d'André Faehrès.

Un grand événement s'annonce pour notre association et pour le conseil de fabrique de St-Nicolas, coéditeurs... En préparation depuis deux ans, notre nouveau livre, consacré à l'église Saint-Nicolas-en-Havré, sortira de presse le 6 décembre, fête de... saint Nicolas ! Illustré de plus de 200 photos en quadrichromie, il comporte une vingtaine de chapitres, qui analysent l'histoire de l'édifice et de la paroisse, son riche patrimoine et sa récente restauration.

Ce sera assurément un beau livre et même un ouvrage de référence, tant par la richesse de ses illustrations que par la profondeur de ses analyses. Au-delà des considérations sur l'église, l'ouvrage s'efforce d'initier le lecteur aux différentes disciplines patrimoniales et aux conceptions en matière de restauration. Cartonné et comptant plus de 200 pages, ce livre est en souscription jusqu'au 31 octobre au prix de 20 euros. Pour l'acquérir, merci de vous reporter au dépliant.

Jean Schils

# Activités

## CYCLE PALETTES



### *Passé / Présent - Exposition des artistes de Thudinie*



Dès 1946, un groupe de jeunes passionnés par la culture et la création artistique organise à Thuin des activités diverses sous le nom de **Jeunesse artistique et littéraire de Thudinie**. On y trouve notamment les plasticiens Stany Holda, Gustave Marchoul, Maurice Ransy, les écrivains Marc De Burges, Roger Foulon, Robert Nicolas ou encore la récitante France Molle. Bientôt, d'autres artistes rejoignent le groupe.

En 1955, dans l'esprit de cette première association pionnière, est créé le groupe des **Artistes de Thudinie**, sous la présidence de Roger Foulon. Il occupera ce poste jusqu'à sa mort en 2008. En mai 1956, a lieu la première exposition des Artistes de Thudinie. En septembre 1956, est publié le premier numéro de la revue du groupe, intitulée alors **Les Feuilles du Spantole**. Modeste, elle comporte quatre pages et regroupe textes et illustrations des membres du groupe. Par la suite, la revue s'appellera plus simplement **Le Spantole**. Elle paraît trimestriellement sous ce titre jusqu'en 2017. Ce sont des milliers de pages qui ont ainsi été publiées.

**Du samedi 8 septembre au dimanche 30 septembre**  
**Vernissage le vendredi 7 septembre de 18 h 30 à 20 h 30**

**Entrée libre**

**En semaine de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**  
**les dimanches 9 et 30 de 14 à 17 h**

**CONTACT : Déborah Lo Mauro 0497 / 69 40 49**

**Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM**  
**rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS**  
**Entrée par la rue du Grand Trou Oudart**

# Activités

CYCLE PATRIMOINE



*Construire en terre crue en Belgique - Archéologie, histoire, actualité*  
*Conférence de Gérard Bavay*



A la suite d'un malencontreux accident, Gérard Bavay est dans l'impossibilité de présenter sa conférence. Elle est reportée à une date ultérieure.

Une grange en bauge à Braine-le-Comte

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM***  
***rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS***  
***Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

# Activités

CYCLE PERIPLES



## *A la découverte de Leuven - Excursion sous la houlette de Tony Cogghe*

La ville de Leuven (Louvain) se définit elle-même comme le lieu de rencontre entre « Hier et Demain ».

Lorsqu'on y vient pour la première fois, on est surpris par l'aspect séculaire de la ville, une ville qui s'est développée dans une vallée sur les rives de la Dyle pour rapidement devenir le centre névralgique du commerce du drap et devenir dès le douzième siècle la ville la plus importante du duché de Brabant. C'est l'époque du gothique et tout va pour le mieux !...

Dès le treizième siècle nous assistons à la naissance du béguinage de la ville, une ville de femmes dans la ville, un béguinage qui restera actif jusqu'à la première guerre mondiale...pour s'endormir et être réveillé comme la Belle au bois dormant dès 1962 quand l'université devint propriétaire du lieu pour en 1998 être inscrit sur la liste du patrimoine de l'Unesco.

Depuis 1995, date de la scission de la province de Brabant, Leuven est la capitale du Brabant Flamand.

Chers amis Montois, je vous invite à découvrir une ville bien vivante à visage humain, très verte aussi, une ville qui sait faire la fête comme chez vous à Mons et qui, comme la cité du Doudou, pourra aussi parler au cœur et vous séduire.



Tony Cogghe

**Le samedi 22 septembre de 9 à 20 h**

**RESERVATION OBLIGATOIRE : Pierre Moiny 065 / 66 69 14**

**P.A.F. : 10 euros (train et repas de midi à votre charge)**

**RENDEZ-VOUS : gare de Mons (salle des guichets) à 9 h**

**RENSEIGNEMENTS : Gérard Waelput 0473 / 56 42 93**

**gerard@waelput.net**

# Activités

CYCLE PATRIMOINE



*La Chapelle Sainte-Marguerite et l'Attacat*  
*Une conférence de François De Vriendt de la Société des Bollandistes*



La belle chapelle Ste-Marguerite, située rue des Sars, constitue aujourd'hui l'un des plus anciens bâtiments de la ville. Au terme de (longues) recherches dans les archives, et à l'aide de documents inédits, il est possible de proposer une histoire renouvelée de cet édifice, depuis son origine début XIVe s. jusqu'à sa «redécouverte» par le chanoine Puissant en 1931. À nos yeux, la chapelle est intimement liée à Marguerite de Werchin, «dame dou Sart», membre d'une des familles aristocratiques les plus éminentes du temps.

La chapelle était entourée d'un cimetière probablement antérieur à celle-ci, identifiable à une extension périphérique des cimetières «paroissiaux» de Ste-Waudru. Un âtre – tardivement dénommé Attacat – qui évolua au fil des siècles et illustre, d'une manière saisissante, le compartimentage social des inhumations et, plus globalement, la géographie funéraire de la cité organisée selon «l'état», le statut et l'origine des défunts.

**Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM**  
**rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS**  
**Entrée par la rue du Grand Trou Oudart**

**Le mercredi 10 octobre à 20 h**  
**P.A.F. : 6 euros (verre de l'amitié compris)**  
**CONTACT : Pierre Moiny 065 / 66 69 14**

# Activités

CYCLE PAROLES



*Mémoire en Kasala*

*Atelier d'écriture avec Delphine Gérard et Didier Georges*



2014 : en marge de la grande exposition sur la guerre de 14-18, la Maison de la Mémoire proposait un atelier d'écriture sur le thème de la psychogénéalogie en lien avec la guerre.

2018 : avec Delphine Gérard, animatrice en kasàlà, nous commémorons la fin de la guerre. Le kasàlà, issu d'une tradition orale africaine, nous permet de célébrer la mémoire de nos ancêtres et d'aborder la mort comme source de vie.

Dans un premier temps, les fondements du kasàlà seront explicités par une pratique d'écriture et de proclamation. Dans un deuxième temps, l'atelier d'écriture sera conduit par des visuels d'époque de la guerre 14-18 (archives familiales, documents officiels, photos) et par la célébration de la fin des combats (avec un engagement philosophique ou politique).

**Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM**  
**rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS**  
**Entrée par la rue du Grand Trou Oudart**

**Les samedis 20 octobre et 10 novembre de 14 à 17 h**  
**P.A.F. : minimum de 22 euros pour les deux ateliers**  
**RESERVATION OBLIGATOIRE : Didier Georges**  
**0498 / 53 69 40 - georges.didier@live.be**

# Des réfugiés à Mons au XI<sup>e</sup> siècle, cela vous dit quelque chose ?

## Troisième partie : La vie économique des Juifs à Mons.

A partir du XII<sup>e</sup> siècle, les Juifs d'Europe occidentale sont forcés de se livrer au commerce de l'argent. En effet, ils sont éliminés du commerce international par la concurrence des villes italiennes et hanséatiques et la bourgeoisie urbaine les considère de plus en plus comme des rivaux indésirables. Là où ils peuvent posséder des terres (France, Espagne) il leur est pratiquement impossible de disposer de serviteurs chrétiens. Le commerce de l'argent, interdit et réprimé sévèrement par le concile de Latran (1179), est donc la seule porte qui leur reste ouverte.

La communauté montoise, jusqu'en 1349, n'échappe pas à la règle : tous les Juifs recensés dans les documents sont des usuriers, même le rabbin Moyset. Les prêteurs juifs réalisent des bénéfices importants en pratiquant des taux d'intérêt très élevés. A Mons, deux opérations de prêt permettent de calculer les taux d'intérêt : 79,1% l'an en 1309 et 86% en 1313, ce qui représente des taux habituels à court terme. Ils sont d'ailleurs obligés de récupérer rapidement leur capital et de faire des bénéfices sans tarder car deux éléments empêchent le bon déroulement des affaires : la précarité et la concurrence des Lombards. La communauté montoise est soumise au bon vouloir du comte qui accueille ses membres pour un laps de temps bien déterminé (un an ou cinq ans). Après, l'avenir est incertain. Nul ne sait quelle sera la réaction des autorités locales, ou si le comte ne devra pas sacrifier les Juifs pour calmer une quelconque haine populaire. Le sacrilège de Cambron{XE "Cambron"} et la peste noire sont des exemples d'événements qui ont cristallisé l'angoisse et la haine des foules sur les boucs-émissaires traditionnels, sans que le pouvoir ne réagisse face au désordre. La première vague d'immigrés reste huit ans à Mons ; la seconde disparaît rapidement des documents; il faut donc faire fructifier le

capital en quelques années, entre deux cataclysmes. Par ailleurs les Juifs doivent faire face à une rude la concurrence des Lombards. Originaires principalement de Lombardie{XE “Lombardie”} et du Piémont{XE “Piémont”} (Asti{XE “Asti”}, Chiéri{XE “Chiéri”}), ils se répandent à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, dans nos provinces. Ils sont mentionnés à Mons en 1289 et en 1316 dans des actes officiels, mais également dans de nombreux passages des comptes de la ville. Si l’on compare l’activité économique des Juifs et des Lombards, on s’aperçoit très vite que ces derniers occupent une place beaucoup plus importante dans la cité hainuyère : ils brassent cinq fois plus d’argent que leurs concurrents et prêtent souvent des sommes très élevées à long terme (plusieurs mois), alors que les Juifs se spécialisent dans le court terme (quelques semaines, voire quelques jours).

### **Comparaison de l’activité économique des Juifs et des Lombards d’après les comptes de la ville de Mons**

	<b>Juifs</b>	<b>Lombards</b>
Nombre de mentions dans les comptes de la ville	13	28
Total des sommes prêtées	364 lb.	1893 lb.
Nombre de prêts	9	15
Importance moyenne des sommes prêtées	40 lb.	126 lb.
Taux d’intérêt	79,1 l’an (pour 4 jours)	28% l’an (pour 4 mois) 42,8% l’an (pour 17 sem.) 30% l’an (pour 6 sem.)

Pour étudier le phénomène du prêt exercé par les Juifs à Mons et dans le Hainaut, nous disposons de trois comptes qui ont été établis par le prévôt de Mons, Guillaume de Somaing.

En effet, comme nous l'avons vu, les Juifs montois ont de sérieux problèmes lors de l'épidémie de peste de 1349 (mort ou expulsion) et la comtesse en profite pour récupérer à son profit les sommes dont les Juifs étaient les créanciers. Sept prêteurs sont mentionnés : Hanginet, Jacob, Joye (la femme de Jacob), Aberant (qui a épousé la fille de Joye), Vinant, Josson et Amendant d'Haufrage. Ils habitent Mons, Neufvilles et Steenkerke, mais seul Josson est mentionné comme résidant à Steenkerke. D'après les deux comptes, les sept usuriers ont prêté 6.280 livres, la comtesse en a récupéré 565 lb., ce qui représente environ 5 % de ses revenus.

*Remanes des debtes Joye obligies p[ar] l[ettre]*

Jehans de hainu . xxl. escus . valent	xxviii. lb. s. d.
Juans de norchuy . j. an de l'el. d'au. a. d. m. d. le. sup.	xlvi. s.
Jehans balle de furo . xxviii. escus de luy . xxviii. escus . au. comenc.	
Lix . escus a deux . valent	lxviii. lb. s. d.
Eduis de trulle deuant achans . iiii. escus valent	lxviii. lb. s. d.
Henris de Comapoo . v. escus valent	lv. lb. s. d.
<del>Jeh de l'ep[ist]re de mons en d'haimes p[ar] ep[ist]re valent</del>	<del>xx. lb. s. d.</del>
Jehans turus des cauns li chis . ij. escus valent	xxix. s.
Will de le pere Juans du blanc a Jeh li onphilliers de hies	
xxviii. escus . valent	xxviii. lb. s. d.
Fogues l'ivo . iij. florence . valent	xlvi. s. d.
Juans de wicthuy a me dame se mox . e. lb. florence pour xy. d.	
J. d. valent au fait demeur de	xxv. lb.
Crillos l'avo . Jehans clare a Jeh l'illemaus du qui hain ij. esc. val.	lviii. lb. s. d.
Jeh li Juans de Comapoo . pour esc. de luy . xxviii. esc. comenc.	xxviii. lb. s. d.

*Remanes des debtes Joye obligies p[ar] l[ettre]*

Extrait du 2e compte établi par le prévôt de Mons pour récupérer les sommes dues aux Juifs au nom du comte de Hainaut. Le nom barré indique qu'un habitant seulement a payé aux autorités la somme due à Joye. La majorité des habitants se fait donc tirer l'oreille. Au XXle S., le fisc serait plus intraitable !

A.G.R., n° 15109, 2e compte, f°4, recto (cliché : G. Waelput)

Examinons maintenant de plus près le cas de Joye et de son mari Jacob, installés à Mons dans le quartier du Hautbois. Les comptes du prévôt nous indiquent que Joye a prêté une somme totale de 1.252 lb., 11 s., 5 d. et Jacob 213 lb., 3 s. et 6 d.

	Joye	Jacob
Total des sommes prêtées	1252 lb.	213 lb.
” ” ” ” par lettres	702 lb.	
” ” ” ” par chirographes	537 lb.	
” ” ” ” par papiers	12 lb.	213 lb.
Somme moyenne prêtée	15 lb.	1 lb.
” ” ” par lettre	13 lb.	
” ” ” par chirographe	24 lb.	
” ” ” par papier	1 lb.	1 lb.
Somme prêtée la plus importante	128 lb.	44 lb.
Somme prêtée la plus faible	39 sous	2 sous

Leurs prêts, comme ceux des cinq autres usuriers, se présentent sous trois formes: la lettre, le chirographe et le papier. D'usage courant, la lettre est scellée du sceau des échevins ou de la commune, ce qui donne une garantie aux deux parties. C'est le système de prêt préféré de Joye ; la moyenne des transactions se monte à 13 livres. Le chirographe, par contre, est réservé à des prêts plus importants (24 livres en moyenne pour Joye). Il offre encore plus de sécurité que la lettre puisque les échevins et (ou) les jurés de la ville garantissent son exactitude et qu'un exemplaire est déposé au greffe scabinal. Les comptes du prévôt ne nous renseignent pas sur la forme des chirographes, mais on peut en avoir une idée précise grâce aux nombreux documents de cette nature recopiés par G. Decamps et dont voici un exemple<sup>1</sup> : *Alars d'Outreleuwe d[emeuran]t à Gyvry, C[ollar]t Doutreleuwe ses frères d[emeuran]t à Mevyn et Auwestins li Taie, b[ourgeois] de Mons doivent à Jacop le Juif baron Joie le Juise 20 lb. t. Echevin : E. de la Porte. Jurés : Ja. De Baudour. En le cour Auwestin le Taie l'an de grâce mil trois chens et XXXI le vendredi prochain après le premier jour d'avril.* Enfin, le papier est la façon la plus courante de prêter de petites sommes. Jacob en est le spécialiste, allant jusqu'à prêter deux sous. Le système offre moins de garantie que les deux précédents puisque les autorités n'y sont pas mêlées ; c'est pourquoi les transactions se font en présence de témoins et parfois de parents ou des amis du débiteur qui s'engagent à rembourser la dette en cas de problème. Quelques créances consistent en un certain nombre de muids de blé. Il s'agit vraisemblablement de paysans qui s'engagent à restituer le montant prêté par Jacob sous la forme d'une quantité de blé.

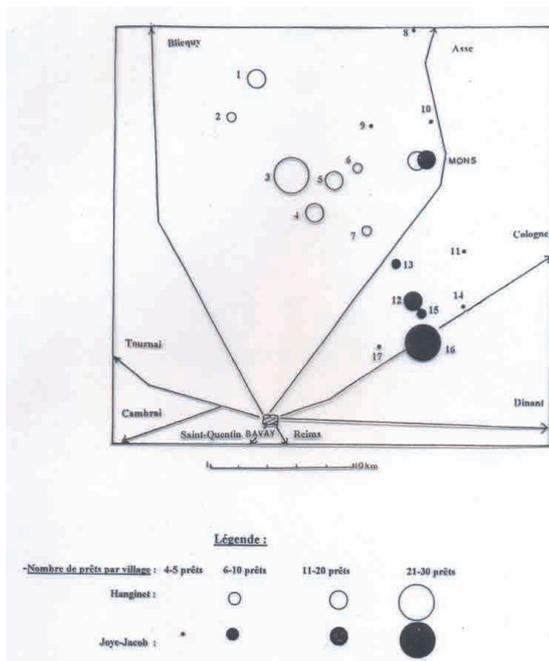
Par ailleurs, on ne trouve pratiquement pas de prêts sur gage alors que ce type d'usure est traditionnellement attribué aux Juifs : nous en avons relevé seulement deux mentions (un cheval et une vache) dans les comptes du prévôt qui concernent le couple d'usuriers montois.

A quelles catégories sociales appartiennent les clients de Joye et de Jacob ? A l'exception de deux familles montoises riches et puissantes (les As Clokettes et les Gringnart), d'un marchand et de trois clercs, les débiteurs sont plutôt de condition modeste<sup>2</sup>. Bien que cela ne soit pas exprimé clairement, Joye et surtout Jacob, le spécialiste des petites sommes, doivent avoir dans leur clientèle des agriculteurs des villages avoisinants qui viennent à Mons leur emprunter quelques écus.

Enfin, jetons un regard sur la répartition géographique des débiteurs. Joye a une clientèle plus montoise, tandis que son mari s'est fait une spécialité des villages autour de Goegnies {XE "Goegnies"}. L'un comme l'autre, en dehors de Mons, pratiquent l'usure, à plus de 90 % des cas, au sud de la ville ; tous les débiteurs, ou presque, habitant dans un rayon de treize kilomètres.

Quand on examine la région où leur *concurrent*, Hanginet, exerce son métier, on est frappé de constater qu'il s'est *spécialisé* dans l'ouest de Mons : de Sirault{XE "Sirault"} à Frameries{XE "Frameries"} en passant par Saint-Ghislain{XE "Saint-Ghislain"}, Hautrage{XE "Hautrage"}, Quaregnon{XE "Quaregnon"}, Wasmes{XE "Wasmes"} et Jemappes{XE "Jemappes"} .

### Répartition de l'activité économique d'Hanginet et du couple Joye-Jacob.



Villages spécifiques à Hanginet : 1-Sirault ; 2-Hautrage ; 3-Saint-Ghislain ; 4-Wasmes ; 5-Quaregnon ; 6-Jemappes ; 7-Frameries .

Villages spécifiques à Joye-Jacob : 8-Masnuy ; 9-Ghlin ; 10-Nimy ; 11-Harveng ; 12-Quévy-le-Grand ; 13-Genly ; 14-Havay ; 15-Quévy-le-Grand ; 16-Goegnies ; 17-Aulnois.

- Chaussées : ->

Toutes ces localités sont absentes, à de rares exceptions près, de la liste des lieux de résidence des clients du couple Joye-Jacob.

Les usuriers s'entendaient-ils pour déterminer leur sphère d'influence ? Ces zones sont-elles déterminées par les anciennes chaussées romaines toujours utilisées au Moyen Âge : à Joye et Jacob le territoire s'étendant entre la route Bavay{XE "Bavay"}-Cologne{XE "Cologne"} et Bavay-Asse, à Hanginet les villages situés entre cette dernière chaussée et celle qui rejoint Blicquy ? La répartition géographique est trop nette pour qu'elle soit le fait du seul hasard.

## En guise de conclusion.

Cette recherche sur les « réfugiés juifs » du XIVe S. à Mons, nous a permis d'établir quelques certitudes :

- Les deux vagues d'immigration (1307 et 1323) sont en relation directe avec les expulsions du royaume de France. La négation, par certains historiens, de l'existence de l'expulsion de 1322 trouve ici un démenti évident.
- Certains réfugiés juifs restent à Mons beaucoup plus longtemps qu'on ne l'imaginait dans les recherches antérieures : 27 ans pour Joye, l'épouse de Jacob.
- Guillaume, le héros malgré lui du sacrilège de Cambron n'est pas un personnage légendaire ; sa présence à Mons est attestée dans une multitude de documents.
- Alors que tous les ouvrages généraux font du prêt sur gages une spécialité des financiers juifs, ils sont pratiquement absents dans les transactions montoises.
- La répartition de l'activité des usuriers Juifs montois à la veille de la peste est curieuse. Nous avons pu déterminer que les routes déterminaient des secteurs dans lesquels les prêteurs avaient le monopole des transactions.
- Et l'accueil des Montois ?

Il faut distinguer l'attitude des autorités et la réaction des habitants. La bonne intégration officielle des Juifs a été épinglée. Le Comte accueille les Juifs avec une certaine bienveillance car il sait que l'économie de la région pourra en retirer des avantages certains. De leur côté, les autorités de la ville de Mons entretiennent de bons rapports avec la communauté d'émigrés : les finances communales et les rôles de bourgeoisie sont là pour en témoigner. Mais à partir du « sacrilège de Cambron » en 1326, les relations avec les pouvoirs semblent se détériorer.

Mais qu'en est-il de la population ? L'antijudaïsme est généralisé dans nos régions : les Juifs sont simplement tolérés par les habitants qui ont besoin d'emprunter de petites sommes d'argent. Mais les Juifs font également un métier dangereux. En effet, qui ne serait pas enclin à voir disparaître ses créanciers ? Donc, ne nous voilons pas la face, la peste noire a été un prétexte de choix pour se débarrasser de cette population si différente. Ont-ils été brûlés comme à Ath ou à Hon (Bavay) ; aucun document ne le précise mais pourquoi serait-on plus humains à Mons que dans la cité des Géants ?

## Et la crise migratoire actuelle ?

Bien entendu, on n'allume plus de bûchers pour se débarrasser des étrangers. Mais doit-on pour autant pavoiser ? L'Europe n'a pas de politique en la matière et laisse des pays comme l'Italie ou la Grèce en première ligne pour l'accueil des migrants. L'improvisation est totale.

Quant à notre gouvernement, il se vante de mener une « politique migratoire humaine et ferme » mais ne glisse-t-on pas de plus en plus vers un non-respect des droits de l'homme qui commence à ressembler aux périodes sombres de notre histoire. Répétons-le, la Belgique n'est pas envahie de migrants, et ceux-ci sont encore moins dans leur immense majorité des criminels ou des terroristes. Ils fuient la guerre, les persécutions ou la misère comme deux millions de Belges ont tenté d'échapper à l'envahisseur allemand en 1940. Il faut trouver rapidement des solutions à ce problème, sinon dans quelques années nos petits-enfants nous reprocheront notre indifférence.

Gérard Waelput

Professeur honoraire d'histoire à la Haute Ecole de la Communauté Française de Mons

Pour plus de détails (bibliographie, références...) consultez le site [www.waelput.net](http://www.waelput.net)

<sup>1</sup> : G. DECAMPS, *Chirographes 1331-1340*, f° 4, 5/4/1331.

<sup>2</sup> : Les professions ne sont malheureusement pas toujours indiquées. Nous avons relevé les suivantes : barbier, cambier (brasseur), carlier (charron), cordier, cordonnier, estordeur (fabricant d'huile), hayaumier (fabricant de pièces d'armures), maceglier (boucher), meunier, pelletier et tanneur.



Réfugiés belges en 1940 sur les routes de France. Il ne faut pas avoir la mémoire trop courte. Nos parents ou nos grands-parents faisaient peut-être partie de ce convoi.

source : [https://www.rtbf.be/info/dossier/les-refugies-et-moi-les-reponses-a-vos-questions/detail\\_peut-on-comparer-ce-que-nous-vivons-a-l-exode-de-1940?id=9092954](https://www.rtbf.be/info/dossier/les-refugies-et-moi-les-reponses-a-vos-questions/detail_peut-on-comparer-ce-que-nous-vivons-a-l-exode-de-1940?id=9092954)

# Carte mémoire

*Une photo, une histoire : L'Attacat et la Chapelle Sainte-Marguerite de Mons.*



Situé entre la rue du Gaillarmont, la rue des Sars et la place de Vannes, un espace muré, inaccessible aux visiteurs depuis des lustres, dénommé l'Attacat abrite une splendide chapelle du XIII<sup>ème</sup> siècle, dernière demeure du Chanoine Puissant, la chapelle Sainte-Marguerite.

Bâtiment de style roman, en silex et grès dur d'appareil très irrégulier, cette chapelle conserve notamment un très bel encadrement de porte en plein cintre.

L'enclos précité est le vestige du cimetière paroissial de Sainte-Waudru. Des pierres tombales rappellent les épidémies de peste, la contagion dont moururent de nombreux Montois au cours des siècles.

L'espace fut appelé Atre à cats ou cimetière des chats, puis Attacat (contraction de Atre à cats).

Bernard DETRY

# Mémoire photographique

## **2018 : c'est l'année du 100e anniversaire de la libération de Mons.**

Le 14 novembre 1918, le général F.G.W. Loomis, commandant de la 3e division canadienne, les officiers de l'état-major et les officiers de la division convient les autorités de la ville à prendre le thé à 16 h dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville. Au cours de la réception, deux musiques militaires jouent alternativement. L'une composée d'un groupe de cornemuses avec leurs tambours, ce qui était une nouveauté pour les Montois et l'autre une sorte d'harmonie. Vers 17 h 30, l'éclairage électrique improvisé étant devenu insuffisant, les militaires demandent aux invités de rejoindre le théâtre pour y assister à une représentation théâtrale jouée par les soldats. La salle manquait aussi d'éclairage car il n'y avait pas de gaz, seul un puissant projecteur y suppléait et mettait la scène en pleine lumière. Cette invitation est rarement relatée et peu connue des Montois. Mon fonds ne possède pas de photo représentant cette réception.

## **Vendredi 15 novembre 1918, les alliés défilent sur la Grand-Place.**

L'après midi du vendredi 15 novembre 1918, les autorités communales reçoivent les autorités militaires britanniques et canadiennes qui ont libéré la Ville le 11 novembre. Une grande tribune a été installée tout le long de la façade de l'Hôtel de ville. La moitié gauche est réservée aux autorités militaires et la moitié droite aux autorités civiles. Une grande parade militaire va avoir lieu sur la Grand-Place de Mons. Le bourgmestre Jean Lescarts, les échevins, le gouverneur accueillent le lieutenant-général Horne, commandant de la 1re armée britannique et ses officiers. Après les discours respectifs, ils passent les troupes en revue puis prennent place sur la tribune pour assister au grand défilé des troupes.

Le capitaine Demart de la garnison de Mons avait été chargé au début du conflit de former la compagnie cycliste de la 5e division d'armée qu'il constitua principalement de jeunes universitaires montois. Sa compagnie se fit remarquer tout au long de la guerre. Major à la fin du conflit, il apprend la nouvelle de la grande parade qui va être organisée à Mons. Il saute sur son vélo, traverse une bonne partie de la Belgique et arrive juste à temps à Mons pour le défilé.

Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès



Le major Demart vient d'arriver avec son vélo, juste à temps pour assister au défilé.

Collection : Jules Mauret.

# Mémoire photographique

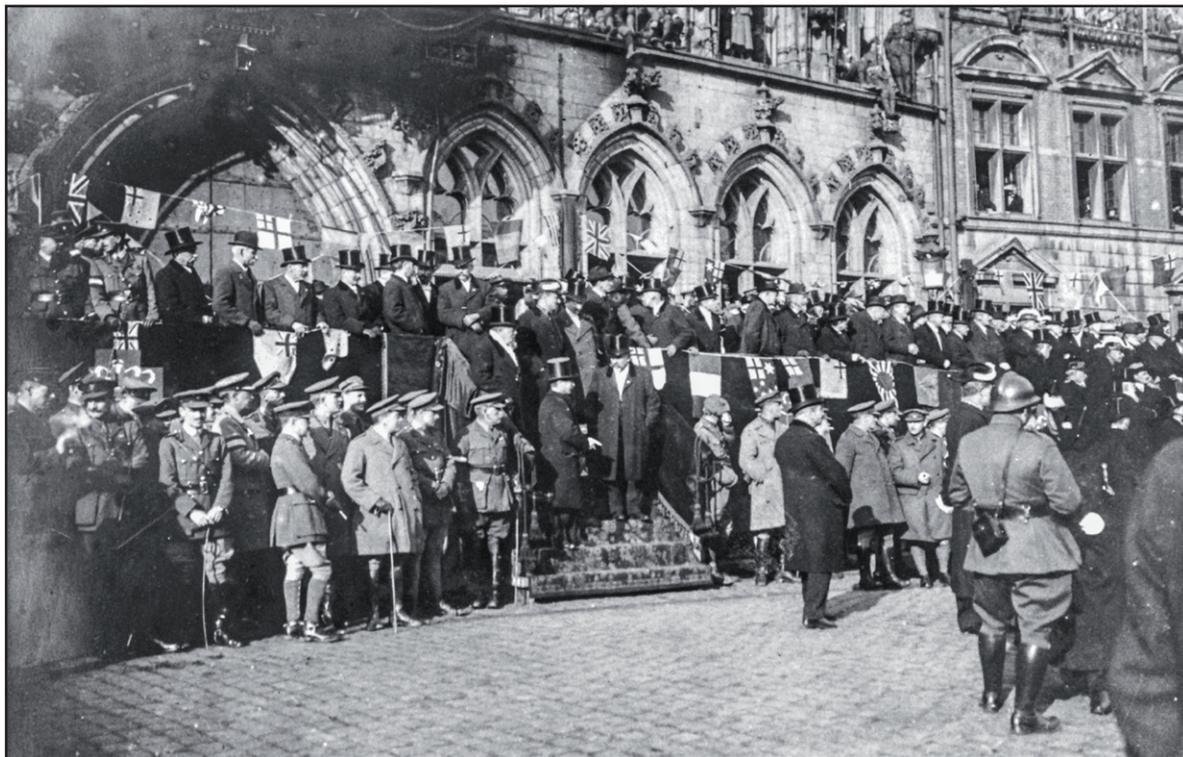
Vendredi 15 novembre 1918, les alliés défilent sur la Grand-Place.



La partie gauche de la tribune est occupée par les autorités militaire.

Collection : Privée.

Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès



La partie droite de la tribune avec les autorités civiles.

Collection : Privée.

# Mémoire photographique

Vendredi 15 novembre 1918, les alliés défilent sur la Grand-Place.



Le lieutenant-général Horne est accueilli par les autorités civiles.

Collection : Privée

# Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès



Le lieutenant-général Horne et le bourgmestre Jean Lescarts passent les troupes en revue.

Collection : Privée.

# Mémoire photographique

Vendredi 15 novembre 1918, les alliés défilent sur la Grand-Place.



Le lieutenant-général Horne et le bourgmestre Jean Lescarts ont pris place au centre de la tribune.

Col. : Privée.

Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès

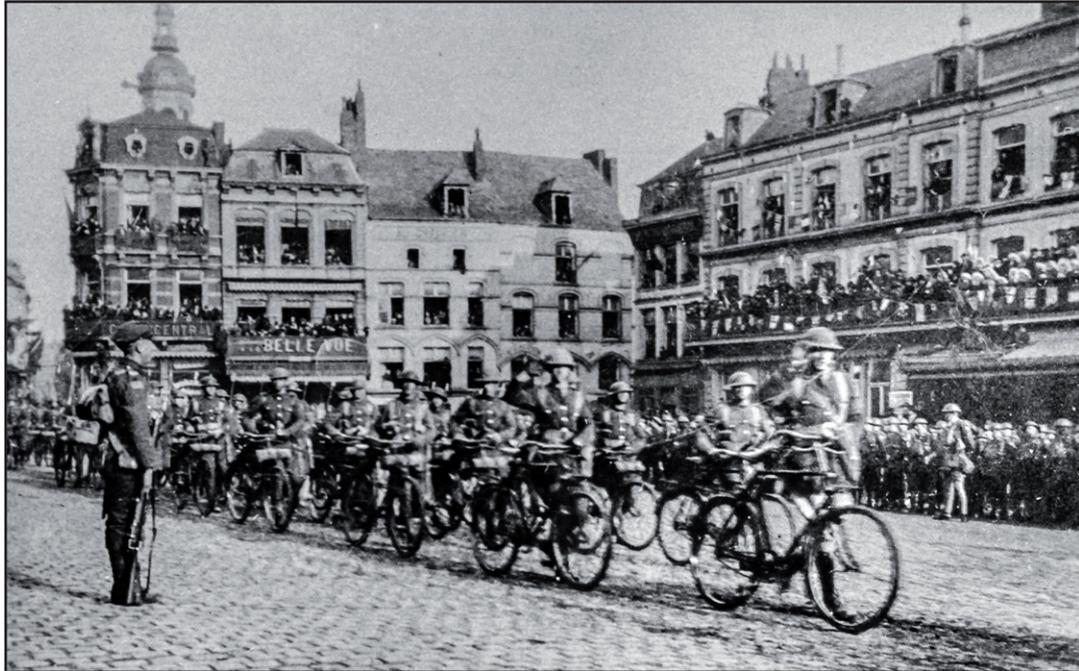


Vue du défilé depuis le toit de l'Hôtel de ville.

Collection : Joseph Nay.

# Mémoire photographique

Vendredi 15 novembre 1918, les alliés défilent sur la Grand-Place.



Passage d'une compagnie cycliste.

Photographe : Denise Mahieu. (47)

Collection : André Faehrès.

## Fonds d'Archives Photographiques sur Mons d'André Faehrès

Le Fonds d'Archives Photographiques sur Mons possède plus de 70 photos différentes de ce défilé militaire. Les clichés pris par Denise Mahieu sont souvent signés dm et comportent un numéro qu'elle a gravé sur la plaque de verre.



Passage de l'artillerie.

Photographe : Denise Mahieu. (54)

Collection : Privée.

Le fonds possède 18 de ces photos. Il y en a certainement 55, peut être plus.

Si vous possédez des photos de cette journée, ayez la gentillesse de me les prêter afin de les sauvegarder dans le fonds pour en faire profiter les Montois.

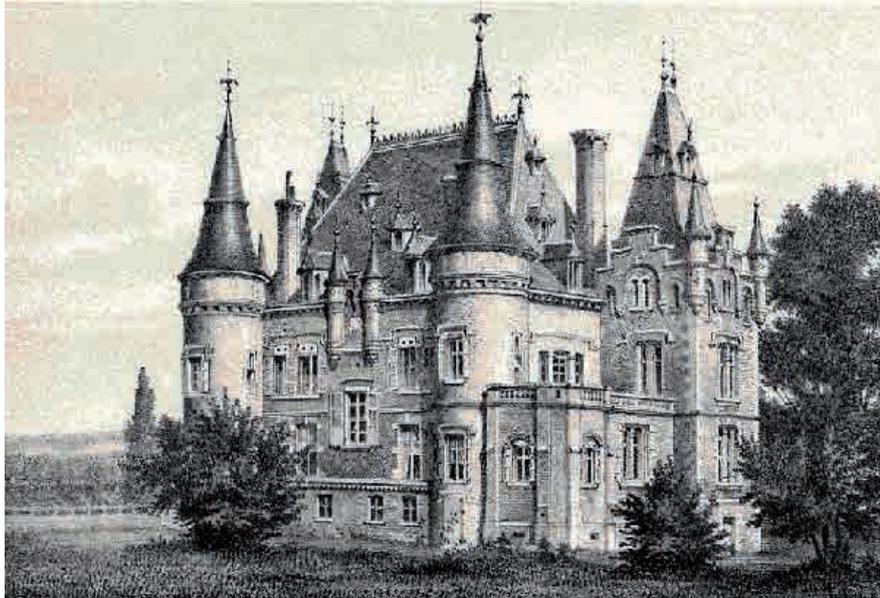
Une photo prêtée est rendue dans les 3 jours.

André Faehrès

065 34 00 67

# Chroniques villageoises

*Harmignies : l'ancien château de Beugnies et ses dépendances*



Le château de Beugnies - Emile de Damseaux - Lithographie en deux tons tirée par les frères Vasseur à Tournai et extraite de « La Belgique pittoresque », 1872-1878

Au Nord-Ouest du village d'Harmignies, au bout de la rue de Beugnies, se trouvent les anciennes dépendances du château éponyme, actuellement disparu.

Le hameau de Beugnies, sis en bordure de la Trouille, en direction d'Harvengt, était le siège d'une seigneurie importante durant le Moyen Age.

La seigneurie de Beugnies (ou Beuvignies) était bien connue : elle était un fief de la pairie de Barbançon, avait ses mayeurs et échevins dès le XIVe siècle.

Distincte de celle d'Harmignies, elle possédait, à partir du milieu du XVIIe siècle, un château. Beugnies est passée entre les mains de différentes familles soit par mariage, soit par succession féminine, soit par achat. L'existence du château est attestée dans un acte de 1667. En 1786, il est décrit comme comprenant *château, basse-cour et maison de cense, grange, étables, bergerie, brasserie, colombier et plusieurs autres édifices entourés de jardins plantés d'arbres fruitiers*.

Parmi les divers occupants des lieux, citons au XVIIe siècle, les familles du Chastel et de Berlaymont ; au siècle suivant, les comtes de Glymes et, au XIXe siècle, les barons de Loë.

Après la Première Guerre Mondiale, le château fut vendu à Monsieur Paulet, de Mons, puis, en 1941, au baron Houtart qui offrit le bien à sa fille Madeleine, comtesse d'Oultremont

Le château qui se situait dans le parc à l'arrière de la ferme fut démoli en 1943 à l'initiative dudit baron Houtart malgré le cachet et la valeur historique de l'imposante bâtisse.

En 1945, on pouvait encore découvrir le pilori en pierre des Seigneurs de Beugnies situé au fond de la prairie de la ferme du château, à proximité de la Trouille. Il datait de la fin du XVIIe siècle, début du XVIIIe siècle. Détérioré par les soldats français cantonnés dans la ferme du château qui le prenaient comme cible, il fut restauré et transféré dans le parc du château de Nouvelles, près de l'orangerie.

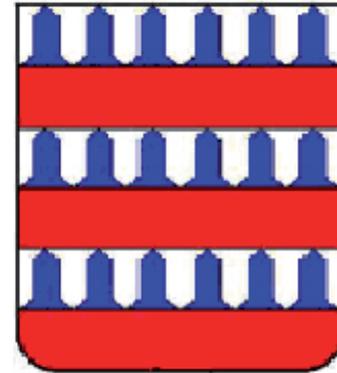


Bâtiments et tour d'entrée avec porche à front de rue.

De nos jours, seuls subsistent les bâtiments de la ferme du château. L'ensemble apparaît en forme de L et date du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, profondément remanié toutefois, où domine le pavillon d'entrée daté de 1774 comportant des armoiries : *Fascé de vair et de gueules*.



Pierre armoriée au sommet du porche d'entrée



*Fascé de vair et de gueules*

La photo du blason montre bien de véritables clochettes ; nous pensons qu'il faut y voir les « clochettes » du vair héraldique. Ce sont les armoiries de la famille de Berlaymont.

Sur les murs des bâtiments de la cour de la ferme sont scellées les armoiries de diverses autres familles, propriétaires de la seigneurie, ainsi que celles de l'abbaye de Saint-Ghislain. Certains de ces blasons devaient se trouver antérieurement sur les murs du château. On y découvre les armoiries des lignées de Glymes, Cogels et de Herissem.



Batiments de la ferme au sein de la cour intérieure – Blasons sur les murs.

Bernard Detry

Bibliographie : Véronique BERNARD - *A la découverte de ma commune Harmignies* - H.C.D. éditeur – 2011.